|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Macintosh HD:Users:bilodeau:Desktop:logos:template 2017:un.emf |  | **CBD** |
| CBD_logo_fr-CMYK-black [Converted] | Distr.GÉNÉRALECBD/SBSTTA/REC/24/127 mars 2022FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS |

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Vingt-quatrième réunion

En ligne, 3 mai – 9 juin 2021

Genève, Suisse, 14–29 mars 2022

Point 3 de l’ordre du jour

RECOMMANDATION ADOPTÉE par l’organe subsidiaire chargÉ de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

**24/1. Cinquième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et son résumé à l'intention des décideurs**

L'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques recommande à la Conférence des Parties d'adopter, à sa quinzième réunion, une décision libellée comme suit :

*La Conférence des Parties*

* + - 1. *[Se félicite] [Prend note]* de la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*[[1]](#footnote-2), y compris son résumé à l'intention des décideurs, ainsi que de la deuxième édition des *Perspectives locales de la diversité biologique*[[2]](#footnote-3) et du Rapport 2020 sur la conservation des plantes[[3]](#footnote-4) ;
			2. *Accueille avec satisfaction* le soutien financier apporté par les gouvernements du Canada, du Japon et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ainsi que par l'Union européenne pour l'élaboration de la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*;
			3. *Prend note* des conclusions générales de la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*;
			4. *Prend également note* des enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique[[4]](#footnote-5) identifiés dans la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*;
			5. *Encourage* les Parties, et invite les autres gouvernements et les administrations locales et infranationales ainsi que les organisations compétentes, selon qu'il convient, à utiliser les rapports et à prendre des mesures pour diffuser largement leurs conclusions, notamment en traduisant les rapports dans les langues locales et en réalisant d'autres produits de communication appropriés pour les différentes parties prenantes, et à utiliser les rapports aux fins de la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2020). Cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*. Montréal. [↑](#footnote-ref-2)
2. Forest Peoples Programme (2020). *Perspectives locales de la diversité biologique 2 : Contributions des peuples autochtones et des communautés locales à la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011–2020 et le renouveau de la nature et des cultures. Complément à la cinquième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique*. Moreton-in-Marsh, Royaume-Uni (voir www.localbiodiversityoutlooks.net). [↑](#footnote-ref-3)
3. Sharrock, S. (2020). *Plant Conservation Report 2020: A review of progress in implementation of the Global Strategy for Plant Conservation 2011-2020*. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, Montréal, Canada et Botanic Gardens Conservation International, Richmond, Royaume-Uni. *Cahier technique n° 95*. [↑](#footnote-ref-4)
4. Décision [X/2](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-10/cop-10-dec-02-fr.pdf) de la Conférence des Parties, annexe. [↑](#footnote-ref-5)